

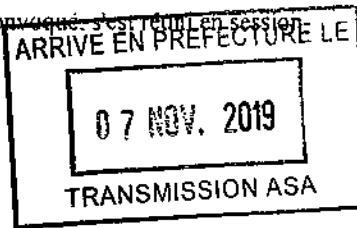
ASA DU CANAL DE VENTAVON SAINT TROPEZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Exercice : 2019

DM 2019-004

L'an deux mille dix neuf, le cinq novembre, le conseil syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Poet sous la présidence de POINCELET Daniel.



Nombre de membres en exercice : 12
Présents : 10
Votants : 10
Date de convocation : 25/10/2019

Présents : POINCELET Daniel, ISNARD René, NAL Jean Noel, ROBERT Daniel, BARDONECHE Gérard, GALLO Christian, TROJA Christian, BORELY David, LIEUTIER Remy, MAUREL Jacques.

Absents : GARCIN Christian.

Excusés : VALENTINI Bruno.

Secrétaire de séance : ISNARD René.

Objet : Ajustement des lignes budgétaires

Le Président expose au le conseil syndical que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
6061	Fournitures non stockables		79000.00
60632	Fournitures de petit équipement		-20000.00
611	Contrats de prestations de services		2000.00
615232	Entretien, réparations réseaux		-50000.00
6156	Maintenance		5000.00
6168	Autres primes d'assurance		-7000.00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)		-80000.00
6413	Personnel non titulaire		-7000.00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance		57000.00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		21000.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Président invite le conseil syndical à voter ces crédits.
le conseil syndical après en avoir délibéré, vote en dépenses les ajustements ci-dessus ci-dessus.
Fait et délibéré Le Poet, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :

Le secrétaire de séance

René ISNARD

Le Poet, le 05/11/2019

Le Président

Daniel POINCELET

